



## Séance du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le mardi 9 avril 2024 à 20h30.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2024 ;
- Approbation du compte financier unique (C.F.U.) 2023 ;
- Fixation des taux de la fiscalité directe locale pour 2024 ;
- Vote du budget primitif 2024 ;
- Subventions aux associations ;
- Accroissement saisonnier d'activité – Musée des colporteurs – Été 2024 ;
- Appel public à candidatures pour l'occupation d'un local commercial – Règlement de consultation ;
- Questions diverses.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.

Christiane BONTÉ,  
Maire de Soueix-Rogalle

